

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

DE LA RÉACTION QUI S'OPÈRE EN ANGLETERRE,

dans le sens catholique.

Il y a une dizaine d'années, une pétition fut remise à l'évêque anglican de Norwich. Cette pétition, revêtue des signatures de trois cents membres du clergé d'Angleterre, demandait de nombreux changemens, comme discipline et comme doctrine: les signataires, la plupart pourvus de riches bénéfices, trouvaient encore gênantes les prescriptions de l'Eglise anglicane, et désiraient plus de liberté pour leurs personnes et pour leurs esprits.

Assurément, c'était beaucoup d'exigence, car il n'y a pas de clergé moins occupé que le clergé anglican: il est à peu près libre de penser ce qu'il veut, pour peu qu'il ne le dise pas trop haut.

Un comité d'évêques eut à juger du mérite de la pétition qu'apportait l'évêque de Norwich. Etaient présens l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Londres et autres. On se préoccupa bien moins des changemens demandés que de la manière dont on pourrait les opérer. Dans la pensée des pétitionnaires, leur pétition s'adressait au parlement. "Mais, si en effet la pétition est soumise au parlement, s'écarterait un des évêques, notre religion est donc une religion parlementaire! Dans cette religion, où est l'autorité, si nous n'avons pas d'autorité religieuse? D'un autre côté, avons nous le pouvoir, comme évêques, de trancher la question sans consulter le parlement?"

On se souvient que le principe de l'Eglise anglicane est celui-ci: *Church established by law*, l'Eglise établie par la loi. Toute la difficulté est là. On ne put la résoudre. On discuta longtems sur l'autorité, sans pouvoir décider où elle était dans l'Eglise anglicane. Le fait est, l'autorité dans cette Eglise est en dehors de l'Eglise même, dans le chef de l'Etat et dans le parlement. Il y a dix ans que les évêques anglicans étaient déjà arrivés à ce point d'être honteux de la suprématie du pouvoir civil, et de mieux aimer constater qu'il n'y avait pas d'autorité dans leur Eglise, que de la chercher hors de cette Eglise.

Cependant, au milieu de la discussion, on cita un précédent. Il y avait un grand nombre d'années, une pétition semblable avait été présentée au parlement, au nom de beaucoup de membres du clergé. On ne pouvait nier le fait: s'il n'était théologique, il était historique. La pétition des ministres anglais fut donc remise à un évêque, l'archevêque de Cantorbéry, si nous ne nous trompons, que l'on chargea du rapport; mais jamais le comité des évêques ni le parlement n'entendirent parler de rapport ni de pétition. Les évêques n'osaient eux-mêmes faire acte d'autorité, et il y a déjà dix ans qu'ils reculaient devant le mot: Religion parlementaire, quoique ce mot fût vrai.

Ainsi, point d'autorité dans leur épiscopat: ils le reconnaissaient par le fait, et ils avaient honte de se soumettre à l'autorité civile. Qu'était-ce donc que l'Eglise anglicane? Evidemment une Eglise sans chef. Faute de ce chef, de cette autorité, elle ne pouvait agir, elle n'était pas une Eglise; elle ne pouvait pas parler, elle n'avait qu'une ressource, se taire! Des évêques se taire en face de leur clergé qui s'adresse à eux, qui leur remet une pétition pour le parlement!... En effet, les évêques n'approuvèrent, ni ne désapprouvèrent: ils se turent; mais, dans une matière religieuse, ils ne se soumièrent pas au parlement! Ce symptôme était certainement très remarquable. La question d'autorité fut dès-lors soulevée dans le sein même de l'Eglise anglicane. Elle le fut pour n'être plus abandonnée jusqu'à entière solution.

Agitée dans un comité d'évêques anglicans par suite de la pétition dont nous avons parlé, elle passa de ce comité à l'Université d'Oxford. L'autorité, cette grande idée, ce grand mot, trouvèrent un esprit tout prêt à continuer la discussion: c'était le docteur Pusey, un des membres les plus savans de l'Université.

Vers la même époque, un véritable événement se passa à Oxford. Il y avait dans l'Université une salle condamnée. La clef en avait été perdue à dessein. On appelait cette salle inconnue, où personne n'avait pénétré depuis la réforme, l'Enfer, *Hell!* Cette salle renfermait, outre les Pères de l'Eglise, un grand nombre d'ouvrages catholiques antérieurs à la prétendue réforme. Au milieu de cette discussion sur l'autorité, des membres de l'Université espérèrent trouver des éclaircissemens dans les livres nombreux qu'on savait renfermés dans la salle interdite, et ils représentèrent qu'après des siècles, il n'y avait pas de danger à l'ouvrir.

Or, dans cette salle toute remplie de la pensée des Pères de l'Eglise et des plus sains écrivains du catholicisme, dont beaucoup avaient appartenu à l'Université d'Oxford, fondée par Alfred-le-Grand, est sorti le puseyisme! C'est là que le docteur Pusey et ses disciples sont venus rapprendre, en cherchant l'autorité, beaucoup de doctrines effacées du protestantisme. Et d'abord, par le fait, ils ont reconnu l'autorité des livres catholiques! Bientôt, et cela dure, aujourd'hui, depuis dix ans, ils ont publié eux-mêmes une suite d'écrits, sous le nom de *Tracts*, qui ont produit dans l'Eglise anglicane un effet immense; et nous n'hésitons pas à attribuer à ces publications un Sermon prêché à Saint-Paul de Londres, par l'évêque de Salisbury, et un Mandement de l'évêque d'Oxford.

C'est en présence du primat d'Angleterre et de l'évêque de Londres que l'évêque de Salisbury a prononcé le Discours remarquable dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire que quelques phrases. Ce Discours avait pour texte ces paroles de l'Evangile selon saint Jean: "Afin que tous ne soient qu'un, comme vous, mon Père, êtes en moi, et moi en vous: qu'ils soient de même en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé."

L'évêque de Salisbury reconnaît l'impuissance de l'anglicanisme pour porter au loin les lumières de l'Evangile:

"Je le déclare, quoique à regret, dit-il, nos missions n'ont aucun succès. Quelle en est la cause?—Le manque d'unité. Comment peut-on espérer de convertir les nations infidèles, lorsqu'on n'est pas dans l'unité par Jésus-Christ? A qui peut-on faire accepter les doctrines du christianisme, lorsqu'on offre à tous les yeux le spectacle des divisions les plus profondes, du schisme et des hérésies?"

Écoutons encore:

"Nous n'avons que des théories; la pratique, chez nous, est morte; la religion, pour nous, est nominale!... "Ah! quand l'unité, qui doit donner la vie à toute l'Eglise du Christ, sera-t-elle rétablie? C'est-là notre ardent désir..."

"Oui, l'unité est désirable, et elle est aujourd'hui ardemment désirée. On peut même dire qu'elle l'est avec excès; car un grand nombre, par amour de l'unité, se rapprochent de Rome avec un empressement qui ne connaît plus de bornes: et, sans doute, l'évêque de Rome est le premier évêque du monde; mais Rome a des réformes à opérer, sans lesquelles l'union est impossible."

Ailleurs, l'évêque de Salisbury proteste au nom de l'anglicanisme contre la dénomination d'Eglise établie par la loi qui lui est officiellement donnée:

"Malgré l'union, a-t-il dit, qui existe entre l'Eglise et l'Etat, ELLE N'EST PAS ÉTABLIE PAR LA LOI, elle remonte aux apôtres... Cette Eglise d'Angleterre a trop vécu séparée des Latins, séparée des Grecs, séparée du monde; aujourd'hui elle est divisée dans son sein; il faudrait qu'elle eût de l'unité dans ses doctrines, dans ses pratiques une discipline réelle, pour s'offrir elle-même comme modèle, pour être un centre d'unité!"

Ainsi, l'Eglise anglicane proclame le Souverain Pontife, le premier des évêques; déjà elle se familiarise avec l'idée d'une réconciliation! Son isolement l'accable; elle confesse qu'un schisme coupable a ébranlé ses fondemens.

Le Mandement de l'évêque Richard Bagot, adressé au clergé anglican du diocèse d'Oxford, est le complément du Sermon prêché à

Saint-Paul de Londres par l'évêque de Salisbury. C'est l'histoire, depuis dix ans, de l'Eglise protestante d'Angleterre, et en même temps l'exposé très-sincère et très-exact de la situation religieuse de la Grande-Bretagne. Les catholiques se félicitent beaucoup de cette Lettre pastorale : ils vont même jusqu'à dire qu'ils la publieront et la répandront comme un *tract*, comme une brochure catholique. Autrefois, l'on disait Oxford et Genève, pour désigner les citadelles du protestantisme : aujourd'hui, l'évêque d'Oxford fait des Mandemens qui ne peuvent servir qu'au rétablissement de la foi catholique.

Nous demanderons d'abord, la permission de citer un paragraphe du Mandement qui se trouve comme perdu dans cette pièce officielle, et où l'on retrouve quelques-unes des attaques contre le catholicisme qui abondaient autrefois dans les écrits des chefs et des ministres de l'Eglise anglicane. Ces attaques, aujourd'hui rétrogrades, et qui se présentent comme pour mémoire, sont en complète discordance avec le Mandement lui-même, et ne répondent ni à ses conclusions ; elles indiquent seulement le point de départ et où il en était il y a dix ans. L'histoire des dix dernières années de l'Eglise anglicane sera ainsi complète.

Voici donc le point de départ : nous sommes en 1832, le lendemain de la discussion du comité des évêques sur la question d'autorité, qu'on ne peut parvenir à résoudre ; le docteur Pusey et ses disciples n'ont pas encore parlé ; la salle interdite de l'Université d'Oxford n'est pas encore ouverte ; les évêques anglicans ont pris le parti de se taire à l'égard de la pétition des trois cents ministres. L'évêque d'Oxford aurait pu alors s'exprimer ainsi ; il aurait pu, à la pensée de ce que le puseyisme allait produire, s'il l'avait prévu, s'écrier, en s'adressant au clergé du diocèse d'Oxford :

“ Mes révérends Frères, je dois vous exhorter à redoubler de zèle et de surveillance à l'égard des plus jeunes membres du troupeau. Si vous croyez, avec moi, qu'il y a dans l'Eglise de Rome *un amas d'erreurs et de superstitions* ; et, comme moi, vous croyez qu'elle n'a absolument rien changé à son ancien caractère ; si vous pensez, toujours comme moi, qu'elle n'a pas cessé d'être aussi *subtile, aussi dangereuse, aussi perfide* qu'elle l'a toujours été, qu'elle est toujours cette corruptrice honteuse de la vérité, et cette *cruelle persécutrice* ; si vous êtes persuadés, comme moi, qu'il faut repousser toute idée d'union avec cette Eglise tant qu'elle sera ce qu'elle est aujourd'hui, et que toutes les concessions doivent venir d'elle et non pas de nous ; si comme moi, connaissant son vrai caractère, vous éprouvez une terreur toujours croissante de ses machinations et de ses artifices ; si, comme moi, vous la regardez comme *schismatique et anti-chrétienne* ; si vous croyez que notre Eglise est pure dans sa doctrine, *apostolique dans son ministère, vous vous efforcerez de retenir dans son sein ceux qui ont été baptisés parmi nous...* ”

Nous ne complétons pas la série de ces accusations contre l'Eglise romaine ; mais nous comprenons qu'elles aient été formulées, en 1832, par les évêques anglicans. Ce qui nous étonne, c'est que, les reproduisant en 1842, l'évêque d'Oxford finisse par proposer, par ordonner même de rétablir. “ deux offices le dimanche, là où on n'en célébrait plus qu'un, l'observance des fêtes du Carême et de la Semaine-Sainte, et, dès que l'occasion s'en présentera, des Quatre-Temps et des Rogations ! ”

Voilà où l'Eglise anglicane en était il y a dix ans : elle parlait alors le langage que l'évêque d'Oxford parle encore officiellement. Voici où elle en est aujourd'hui : elle rétablit le Carême, les Quatre-Temps, les Rogations ! Ne blâmons pas l'évêque d'Oxford ; et félicitons-le de son inconséquence, et attendons beaucoup de l'occasion qui se présentera.

Mais comment l'évêque, après de telles prémisses, est-il amené à de telles conclusions ? Il va nous le dire lui-même. Il nous racontera en même temps l'histoire de l'Eglise anglicane pendant ces dix dernières années.

Il reconnaît que l'on doit aux auteurs des *Tracts for the times*, de ces *Traitéts adaptés aux temps*, que les puseyistes ont publiés dans le diocèse d'Oxford. “ le rétablissement des principes ecclésiastiques, le désir toujours croissant de l'unité, la conviction toujours plus profonde du crime et des malheurs qui sont attachés au schisme, la soif de cette discipline que nous avons perdue, ” s'écrie l'évêque ; “ une grande obéissance, continue-t-il, à l'égard de l'autorité ecclésiastique, une plus vive anxiété de se conformer au Livre de prières, ” livre anciennement adopté par l'Eglise anglicane, et dont une grande partie est catholique ; enfin, “ l'observation plus régulière ” (nous pensons, parmi le clergé lui-même, “ des fêtes et des jeûnes de l'Eglise, l'administration plus décente des sacrements, un plus grand respect pour ces sacrements, plus de dévouement et plus d'oubli de soi-même. ” Il est impossible, ajoute-t-il “ de voir depuis dix ans, ces résultats, et de ne pas les attribuer après Dieu, aux auteurs des *Traitéts*, qui ont ser-

vi, au moins comme d'humbles instrumens, à remettre ces choses dans la mémoire des hommes, et à montrer dans leur propre vie les fruits pratiques qu'on en pouvoit tirer. ”

Il est inutile d'insister sur les aveux que fait ici l'évêque d'Oxford, et sur l'hommage qu'il rend au puseyisme, qui, dans ce qu'il fait, rétablit des principes ou des pratiques catholiques ! L'évêque d'Oxford voit là un grand progrès, et il a raison. Le dévouement, l'oubli de soi-même, c'est le caractère même du prêtre catholique ; l'observation des fêtes et des jeûnes, l'administration décente des sacrements, la soumission à l'autorité ecclésiastique quoi de plus catholique que tout cela ?

Que l'évêque d'Oxford parcoure nos églises, qu'il interroge notre clergé, il reconnaîtra parmi nous ce que depuis dix ans il croit voir renaître dans l'Eglise anglicane. Ce qu'on veut y rétablir, nous l'avons toujours conservé ; ce qu'il veut retrouver, nous ne l'avons jamais perdu. Ces fêtes, ce jeûne, ce Carême, cette auguste administration des sacrements, ce respect pour l'autorité ecclésiastique, tout cela est à nous. Ce Carême, c'est notre Carême, ces fêtes sont nos fêtes, comme Oxford est notre Université que nous avons fondée avec Alfrede-le-Grand : on y prie encore, en se servant de paroles latines, pour l'âme du fondateur d'un des collèges, le cardinal Woolsey, qui a mis cette condition à l'admission des élèves, et l'évêque d'Oxford n'interdit point cette prière ! Il ne peut l'interdire : la fondation serait nulle, la condition est expresse !

Ainsi, Oxford était destiné à garder deux grands dépôts. celui d'une doctrine catholique, la croyance au purgatoire, au moins en action, et celui de tous ces livres catholiques, de tous ces Pères de l'Eglise dans cet enfer prétendu, dont un si grand bien est déjà sorti sous la forme du puseyisme.

L'évêque anglican peut donc répéter, comme par une malheureuse nécessité de sa position officielle, de vieilles et vaines accusations contre le catholicisme, qu'il relègue au reste dans un coin de son Mandement : mais l'état déplorable de son Eglise, dont il va encore nous entretenir, le pousse dans les doctrines puseyistes, quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse ; et le puseyisme, l'évêque l'indiquera lui-même, n'est qu'une transition.

Exposons, avec l'évêque d'Oxford, l'état de l'Eglise anglicane :

“ Vous n'épargnez aucun effort, dit-il à son clergé, dans la conviction de la terrible responsabilité qui pèse sur vous, pour préserver les membres de notre troupeau qui se trouvent le plus exposés aux périls de ces jours dangereux. ”

C'est du catholicisme, c'est des conversions au catholicisme que parle l'évêque d'Oxford : mais pourquoi les périls de ces jours dangereux ? pour nous exprimer comme l'évêque. Il va nous le dire en exposant la situation de son Eglise :

“ Vous empêcherez donc, continue-t-il, autant qu'il dépendra de vous, que les membres de notre Eglise nous abandonnent pour Rome en disant leur propre mère leur a refusé la nourriture spirituelle, dont ils avaient besoin, ou parce qu'on les a plutôt dissuadés de suivre les prescriptions du Livre de prières (le Formulaire de l'Eglise anglicane, catholique en grande partie), qu'exhortés à s'y conformer. ”

Ce Formulaire était tombé presque en désuétude, et les ministres de l'Eglise anglicane, comme l'indique l'évêque, détournaient leur troupeau de l'observance de ses doctrines, plutôt qu'ils ne la conseillaient ; en un mot, les ministres du culte désertaient eux-mêmes ce culte. Pourquoi ? Nous allons l'apprendre : tout esprit ecclésiastique s'éteignait en eux.

“ Que la négligence, dit l'évêque, avec laquelle les offices divins sont célébrés peut-être dans quelques endroits, cesse désormais partout et sans retour ; que nos églises ne soient plus laissées en proie à l'humidité et au délabrement... Il faut, avant tout, dans l'administration des sacrements, se conformer au rite et au respect qu'ils imposent. Que de ces sacrements l'un (le baptême) ne soit plus administré en dehors de cette partie de l'office divin qui lui est affectée, et que l'autre (la communion) soit plus fréquemment administrée. ”

Et l'évêque ajoute ces paroles :

“ Je sais bien que nous avons été si négligens que notre peuple a cessé d'aimer beaucoup ce que nous pouvons lui rendre. ”

Il faut donc davantage à ce peuple !

Voici ce que l'évêque d'Oxford dit à cet égard :

“ Soyez sûrs qu'il y a maintenant parmi nous un principe de disparition, qu'il serait dangereux de vouloir comprimer. Si vous le tentiez, une explosion s'ensuivrait inévitablement, dont il est impossible de calculer les résultats destructeurs. ”

Il est évident que les membres de l'Eglise anglicane se sentent à l'étroit dans cette Eglise, qu'ils sont très-disposés à la quitter en mas-

se, et que l'évêque d'Oxford, un des hommes les plus distingués du clergé anglican, ne voit pas d'autre moyen de les retenir que de rétablir une grande partie du culte catholique. Ce système de concessions, qui est également celui de l'évêque de Salisbury, consiste à rendre aux anglicans assez de catholicisme pour qu'ils ne le reprennent pas tout entier.

C'est ce que l'évêque d'Oxford, avec une heureuse inconséquence, volontaire ou involontaire, appelle ne pas faire de concessions à Rome.

L'évêque d'Oxford, parlant de *piété*, de *dévotion*, de *charité*, veut que les *aspirations catholiques* des membres de son Eglise soient satisfaites. Dès qu'il s'agit de ces vertus chrétiennes, il ne trouve pas d'autre mot que le mot *catholique* ! Il espère que la charité, la piété et la dévotion se développeront, et que les aspirations catholiques seront satisfaites ! Or, comment les vertus chrétiennes dont l'évêque déplore l'absence dans l'anglicanisme, vont-elles fleurir, comment la satisfaction sera-t-elle donnée aux aspirations catholiques ? Par le rétablissement en grande partie du culte catholique !

Que Dieu est grand !

Mais l'épiscopat anglican est placé entre deux partis, entre les puseyites, qui sont presque maîtres d'Oxford, dont les doctrines ont pénétré dans toute l'Eglise anglicane, et entre leurs contradicteurs, des ministres qui veulent être plus protestans que leurs évêques. Or, celui dont le Mandement nous occupe, et qui naguère était lui-même l'adversaire des puseyites, s'élève contre l'opposition qu'on les expulse du sein de l'Eglise d'Angleterre ; il dit encore que, si certaines personnes réussissaient dans leur système d'attaque contre le puseyisme le résultat serait une séparation de la part de leurs frères. Il s'efforce de prouver que ces derniers, les puseyites, professent en tout ou en partie les opinions des meilleurs théologiens de l'Eglise anglicane, c'est-à-dire de ceux qui, plus près du changement introduit dans les doctrines comme dans la liturgie, se rapprochaient du catholicisme, avant que le temps eût rendu l'Eglise anglicane dépositaire infidèle même de ce qu'elle avait conservé. Ce dépôt, l'évêque d'Oxford fait tous ses efforts pour qu'elle le reprenne. Il n'hésite pas, dans un Mandement, à se prononcer en faveur du point de départ contre le point d'arrivée ; il ne veut pas être puseyiste de nom, mais il l'est d'esprit.

C'est qu'il sait mieux que personne où en est aujourd'hui l'Eglise anglicane.

« La paix ! la paix ! » voilà ce qui manque à cette Eglise, la paix et « la charité ! » pour parler comme l'évêque d'Oxford. Il faut que l'Eglise soit en paix pour « donner la nourriture spirituelle à une population qui faute d'instruction religieuse, tombe de jour en jour dans un état de paganisme. »

Nous en resterons aujourd'hui sur ces paroles textuelles de l'évêque d'Oxford : elles achèvent le tableau que nous offre son Mandement de la situation de l'Eglise anglicane.

Il est tout simple que, dans une telle situation, l'épiscopat anglican soit plus favorable que contraire au puseyisme, qui lutte, dans la position particulière qu'il a prise, pour ranimer le sentiment religieux dans un pays démoralisé par le protestantisme.

Nous livrons à l'appréciation de nos lecteurs l'extrait suivant de l'*Union Catholique* :

Il y a parfois dans l'existence des peuples des moments solennels où l'on sent fléchir autour de soi tous les appuis, s'ébranler toutes les convictions, s'évanouir toutes les espérances. Dans ces temps malheureux a été signalé au cœur même de la société, une plaie profonde que les intentions les plus pures, les dévouements les plus chaleureux, les talents les plus élevés ont été impuissamment à guérir. Alors, troublés par tant de mécomptes, les systèmes contraires s'accusent, et les hommes qui, à des époques diverses, ont pris part aux affaires publiques subissent ou prononcent tour à tour d'étranges et sévères jugements. Et cependant la société languit et souffre dans l'attente, non pas des hommes habiles et généreux qui ne manquent à aucun parti ni à aucun siècle, mais dans l'attente d'une idée forte, d'une idée pleine de vie qui communique enfin son énergie salutaire à ceux qui s'en feront les zélés propagateurs.

Les esprits sérieux qui méditent profondément sur la destinée du pays, s'affligent en présence d'un danger qu'ils constatent avec effroi, sans en définir la cause, sans en trouver le remède.

Est-ce à dire qu'il faille s'en prendre à tels systèmes ou à tels hommes ? Non, ce serait mal juger les hommes et les choses de notre temps, que de les isoler des exigences qu'ils ont dû subir, et des nécessités que leur imposent les temps qui ont précédé. Puis, il faut le dire, en pénétrant dans le fond de tous les partis qui nous divisent, on y découvre presque toujours quelque vérité confuse, car c'est l'honneur de la nature humaine de ne ja-

mais s'attacher à un principe uniquement faux et mauvais. Mais cette vérité, incomplète ou mal appliquée, se change trop souvent en erreur dangereuse et comme c'est aussi le défaut de notre nature de se persuader qu'elle ne se trompe jamais, parcequ'elle a raison quelquefois, on comprend comment, avec des points de vue différents et avec des entraînements contraires, on se juge réciproquement sans pitié et sans justice.

Enfin, dans le mystérieux mouvement des sociétés humaines, il y a comme des phases de ténèbres qu'il faut subir. L'idée la plus féconde, la plus simple et la plus nécessaire, demeure incomprise et sans lumière jusqu'au jour marqué pour son triomphe. Les hommes n'y arrivent que graduellement par des faits et des idées intermédiaires, par des désenchemements aussi ; mais l'âge qui suit profite des expériences du passé, et nul n'a le droit de se croire plus éclairé qu'un autre parcequ'il arrive à temps.

Nous croyons que le temps est venu de rechercher les causes de nos misères, et de nous demander si l'on n'a pas pris pour le mal ce qui n'en était que le symptôme, et si l'on n'y a pas quelques secours que nous puissions porter à notre patrie languissante qui les réclame.

Le corps social est atteint d'un mal profond ; tous en conviennent, mais quelle en est la cause ? Ici l'on se divise, et les divisions sont nombreuses et ardentes. Nous ne prétendons pas résoudre tous les problèmes, mais avant tout, constatons un fait : quelque importance qu'on veuille lui accorder, il est incontestable. Depuis longtemps on a fait de la science du gouvernement des peuples une sorte de domaine réservé, où règne sans partage ce qu'on appelle l'*habileté*, et dont est repoussé comme inutile l'auteur de toute science, le maître souverain de la terre, le père de la société humaine.

Et pourtant, aux yeux d'une raison saine et élevée, que sont autre chose que jeux d'enfants, toutes ces agitations politiques séparées de l'œuvre et de la pensée de Dieu ? Au dessus des orages de la terre, la Providence accomplit ses desseins, apportant la vie partout où elle règne, et laissant la langueur et la mort là-d'où elle se retire. Aussi le succès a fait défaut aux superbes calculs de la sagesse humaine. De sanglantes perturbations ont agité la terre ; d'étranges systèmes la troublent encore, et la Providence outragée rétablit l'ordre et se venge par l'impuissance même et par l'aveuglement, dont elle frappe visiblement les conducteurs des peuples.

La leçon de nos calamités a été terrible, et elle dure encore ; sera-t-il permis à ceux du moins qui croient la comprendre, d'élever la voix à leur tour pour remettre en mémoire les lois imprescriptibles de l'éternelle justice dans l'administration des choses humaines ? Oui, nous le dirons hautement ; il faut enfin cesser de ne voir que des causes et des résultats politiques dans le désordre moral des nations ; il faut remonter plus haut : c'est de Dieu qu'il s'agit. Le pouvoir lui-même s'est grandement abusé quand il s'est cru *principe* ; il n'est qu'une première conséquence. Lorsque la loi divine n'occupe pas le rang suprême, la loi humaine s'altère, l'édifice social s'ébranle ; tout ce qui n'est pas cimenté par l'élément religieux s'écroule, et de là ces bouleversements profonds, dont le contre-coup porte si haut et si loin !

Mais Dieu a fait guérissables les nations de la terre, et parmi tant de signes de ruine, apparaissent déjà des germes de salut et d'espérance. Le corps social sent ses besoins et ses plaies ; il cherche à les guérir, et la force qui l'y pousse n'est, après tout, que l'instinct de sa conservation. C'est donc à distinguer ses vrais besoins au milieu de l'effervescence désordonnée des passions, c'est à les satisfaire en ce qu'ils ont de noble et de légitime : c'est aussi à sonder, d'une main sûre, les plaies de la société ; c'est à y porter un remède égal à leur profondeur, que consiste le travail élevé des hommes politiques, auxquels est confiée la destinée des peuples. S'ils comprenaient bien leur mission, le succès ne leur manquerait pas ; à leurs bienfaits, le siècle entraîné aurait bientôt reconnu ses guides ; et bénissant leur salutaire et providentielle influence, il se ferait gloire de marcher à leur suite dans les voies de la civilisation politique et religieuse.

De plus, dans le travail de désorganisation, ont été emportés de détestables éléments. Les faux principes ont produit leurs conséquences ; et ce qui a été un grand mal peut devenir un grand bien chez une nation à qui le bon sens demeure. C'est notre situation : en inventions religieuses on en est à l'absurde ; en systèmes politiques, à l'impuissance. Tous les partis se décomposent ; leurs tentatives sont frappées de stérilité ; les hommes actifs et capables, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent, usent laborieusement leur vie dans des luttes sans fin. Il n'y a peut-être pas un homme influent qui ait conservé un respect ; une conviction, une confiance politique. D'étranges aveux échappent aux habiles désabusés. Et cependant, les mots de providence, de morale, de religion, de catholicisme arrivent à des lèvres qui nièrent longtemps ces puissances sociales. Les plus hautes intelligences méprisent l'impunité ; les sciences humaines, fourvoyées, rentrent dans le sentier de la foi ; l'irrégularité enfin est refoulée dans les masses populaires.

Toutefois qu'on n'abuse pas de nos paroles : loin de nous la pensée de flétrir les services publics rendus au pays, à quelque degré de l'échelle sociale qu'on les rencontre. Nous comprenons que des circonstances, des situations particulières, des convenances ou des devoirs appellent aux affaires des hommes de dévouement, dont les succès et les fautes, dans un point de vue plus haut et plus profond, sont aussi les moyens de Dieu. Mais ce que nous blâmons hautement, c'est la frénésie du pouvoir sans mission, c'est le mépris des principes religieux et sociaux ; c'est l'ardeur fébrile des passions politiques, qui livre les nations aux mortelles expériences des esprits les plus emportés ; c'est enfin ce superbe aveuglement qui repousse toute lumière supérieure et divine.

A aucun parti non plus nous ne demandons une abnégation surhumaine. Nous n'exigeons de personne le sacrifice de ses convictions réfléchies, pas plus que celui des devoirs imposés à chacun dans l'ordre de sa vie publique. Mais qu'on nous permette de le dire : des préoccupations exclusives absorbent trop souvent une énergie digne d'un plus noble but. Car enfin, tout n'est pas dit sur le secret de l'avenir, quand on s'est rangé sous un drapeau politique ; les destinées d'un grand peuple ne s'enferment pas dans l'étroite enceinte d'un camp mesuré par des opinions humaines. "Chez un peuple lettré, dit quelque part un philosophe chrétien, une révolution n'est autre chose que la société en travail pour enfanter la vérité." Il y a au moins une consolation et un espoir dans cette parole ; nous ajouterons que dans la fermentation confuse de tant d'opinions, il est certainement permis au chrétien de distinguer une action providentielle qui laisse à tous les éléments contraires le temps de se mêler et de se pénétrer les uns les autres, afin de produire plus tard un tout homogène dont le mystère nous est inconnu, mais dont la religion sera l'agent actif et l'élément créateur.

Aux catholiques il appartient de hâter cette solution dernière des problèmes de l'époque. Nous ne leur demandons pas de descendre sur la place publique avec les passions qui dissolvent, mais avec la charité qui féconde et la foi qui réunit : car dans la foi il y a lumière parce que c'est Dieu qui éclaire ; force, parce que c'est Dieu qui agit ; courage, parce que c'est Dieu qui combat ; grandeur, parce que c'est Dieu qui règne ; gloire enfin, parce que c'est Dieu qui couronne ! Ce que nous demandons, c'est que des intérêts secondaires ne dominent plus la grande cause de Dieu et de la société. Assez de divisions, assez de haines et de luttes entre nous ; ne fatiguons plus l'éternelle patience par les efforts impuissants de nos faiblesses. Souvenons-nous, chacun même au point de vue de nos opinions personnelles, qu'il faut d'abord chercher le règne de Dieu, et que le reste nous sera donné par surcroît pour l'ordre et la prospérité du monde !

Certes, au sein de tous les partis, sous tous les étendards, il y a des hommes de courage et de foi. Que font-ils séparés les uns des autres, dissipant en vains efforts leurs forces individuelles pour des causes que nous ne jugeons pas, mais que Dieu juge dans son éternité, et dont il fera le succès ou la ruine ?

Un lien nous unit tous ; les sociétés et les gouvernements ont une base nécessaire en dehors de laquelle il n'y a que ruines ; retranchons-nous sur ce terrain de la vérité commune. En dehors de tous les partis, et au dessus de leurs préoccupations contraires, essayons de constituer avec tous les hommes de dévouement et de cœur, avec tous les hommes d'intelligence élevée, un parti généreux, un parti large et puissant, qui emprunte sa force à la seule force qui soit restée debout, à la religion, et qui lui rende en retour le tribut d'un respect et d'une fidélité sincères ; un parti vraiment social, un parti catholique enfin, le seul qui puisse être l'expression haute et vraie de tout ce que les autres renferment de convictions profondes, d'intentions pures, de vues sages et fécondes. Là seulement pourra s'opérer la conciliation parce que la seule le sacrifice de soi, de ses opinions, de ses intérêts, peut-être compté comme un mérite et un honneur.

On ne se méprendra pas sur le sens que nous attachons à ce mot de *parti catholique*. Comment supposer en effet qu'on veuille réduire aux misérables proportions d'un parti, l'immense et sainte société de l'Eglise universelle : loin de nous cette coupable pensée ! Nous reconnaissons, comme notre mère et notre souveraine, cette Eglise catholique fondée par Jésus-Christ, et nous croyons qu'à son chef visible et à la hiérarchie des pasteurs, appartient sans partage le gouvernement des âmes et le droit de les diriger dans les voies du salut ; mais nous croyons aussi à son action providentielle et sociale, et nous voulons que les moyens humains, fortifiés par la pensée religieuse, fassent enfin pénétrer un élément de vie dans nos lois, dans nos institutions, dans nos mœurs.

Ce travail est plus digne de la sagesse des législateurs des peuples qu'il ne l'ont cru jusqu'à présent. L'Eglise, en effet, a montré plus d'une fois sa puissance constitutive et vivifiante. Quand les nations étaient croyantes, le clergé respecté suffisait à cette œuvre. Il y suffirait encore ; mais repoussé du monde par une génération sans foi, il s'est renfermé dans le sanctuaire où il a reconquis les hommages de tous. Il ne refuse pas ses lumières, ses conseils, son concours à cette grande œuvre ; mais c'est à nous à soutenir les combats du dehors ; et, par l'union des esprits et des cœurs, par la concentration des forces, à développer l'influence civilisatrice de la foi. Et voilà ce que nous appelons le *parti catholique*.

## CORRESPONDANCE.

NOTICE SUR LA CONSÉCRATION DE L'AUTEL ET LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE ST. CHARLES BORROMÉE DU VILLAGE D'INDUSTRIE.

M. L'ÉDITEUR,

Mercredi, 12 courant, l'évêque de Montréal avait consacré l'autel de l'église de St. Paul avec toute la solennité d'usage ; le soir du même jour le seigneur Joliette envoya son carrosse, traîné par deux chevaux, pour transporter l'évêque au village d'Industrie. Il y arriva vers le coucher du soleil par un très beau temps. Tout le village avait un air de fête et ses habitants

se trouvaient sur la rive principale où passa l'évêque, suivi d'un nombreux cortège.— Ce fut le lendemain qu'eut lieu la bénédiction de l'église.

L'église de St. Charles est bâtie d'après un très-beau plan et des proportions telles, qu'elles rendent cet édifice un des plus élégants du pays. Elle a 110 pieds de long, 32 pieds de haut et 50 pieds de large. Elle a deux rangs de fenêtres, le 2<sup>e</sup> rang de moindre dimension sert à éclairer les galeries latérales qui se prolongent jusqu'aux angles des chapelles. Un beau jubé est construit au bas de l'église. Le portail de l'édifice est en pierres de taille exploitées et taillées sur le lieu même. A la suite de l'église et aux murs mitoyens sont bâtis la sacristie et un presbytère à deux étages, de 40 pieds sur 30, ce qui forme 150 pieds de maçonnerie. Les ouvrages doivent se continuer immédiatement, et au mois de mars l'église sera complète ; voûte en plâtre, galeries décorées, bancs du meilleur goût, sanctuaire, etc. On couvre maintenant le clocher en fer blanc : il y a place pour 3 cloches qui ne seront pas attendre long-temps ; j'ai compris qu'elles arriveront dans le cours de l'année. Le presbytère doit être aussi fini au mois de mars. Une ferme, sur laquelle l'église est bâtie, est donnée par le seigneur Joliette pour aider à la subsistance du curé, auquel £100 sont assurés annuellement, outre le casuel, le revenu de la ferme et quelques dîmes.

Quelques minutes après 8 heures, commença la cérémonie qui se fit avec toute la solennité possible, au milieu d'un concours tel qu'au moins un tiers des assistants ne put trouver place dans l'église. Il était plus de onze heures lorsque la consécration de l'autel fut terminée.

M. Quiblier avait été invité pour faire le discours dans cette circonstance. Et quoiqu'il eût accepté l'invitation, une indisposition l'empêcha de s'y rendre. Il manquait donc un sermon pour que cette fête fut des plus complètes. Il fallut qu'un des prêtres présents, M. le grand-vicaire Manseau, montât en chaire et improvisât un discours de circonstance. Le seigneur Joliette, le seul auteur du bel établissement au village d'Industrie méritait la reconnaissance publique : les habitants du village n'ont fourni pour leur église que quelques matériaux bruts, bois rond, pierres, chaux et sable, point ou presque point d'argent. L'orateur les louant sur le zèle, la piété, la générosité démontrés par leur superbe édifice dont la 1<sup>re</sup> pierre fut bénite le 13 juin et l'église le 13 oct. au bout de 4 mois, s'est arrêté et a repris : "La vérité et la justice demandent de moi dans ce moment quelque chose de plus. Je dois le dire, cet édifice magnifique est le fruit des efforts généreux d'un honorable citoyen bien connu de tout cet auditoire, d'un citoyen dont la grande âme a conçu et réalisé un projet sans précédent et unique dans les fastes de ce pays ; du moins unique quant aux moyens qu'il a employés, unique par la générosité et l'extrême activité qu'il a déployées, unique par l'esprit de bienveillance et de vraie philanthropie qui a présidé cette œuvre admirable ; oui, œuvre admirable que je ne puis louer que faiblement, mais qui sera louée et mieux appréciée par la génération présente et par toutes celles qui la suivront ; elle doit être appréciée surtout par tous les citoyens de cette localité qui en doivent tirer le principal avantage. C'est à eux surtout qu'est imposé le devoir d'une reconnaissance continuelle et ils le rempliront ce devoir par les égards, la franchise et la probité qu'ils apporteront dans leurs rapports à l'avenir avec leur commun bienfaiteur, etc."

Le village d'Industrie contient 400 communians. L'exploitation des bois, les moulins à carder, à foulon, etc. Tout cela, produit par le génie de M. Joliette, doit faire surgir dans cette place une ville à l'avenir. Ce monsieur est comme le père nourricier de toute la population.

Jeudi, 13, le tout s'est terminé par un banquet où une cinquantaine d'amis prirent place.

Village d'Industrie, 18 octobre 1842.

Votre dévoué serviteur,

UN ASSISTANT.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

Mardi dernier le révérend M. Phelan, que Mgr. l'évêque de Montréal vient d'élever à la dignité de vicaire-général, partit de cette ville pour se rendre à Bytown où il doit résider. M. Phelan est aussi vic. gén. de Mgr. Gaulin qu'il doit aider dans l'administration de cette partie du diocèse de Kingston. Il est impossible de peindre la douleur de la population irlandaise de cette ville en apprenant le départ de ce monsieur qui avait su se concilier à un très haut degré par sa douceur et son zèle infatigable, l'amour de ses compatriotes. Cette nouvelle inattendue est venue, comme un coup de foudre, les frapper d'une tristesse profonde ; plusieurs jours avant son départ, le parloir du Séminaire était assiégé par une multitude de ces bons irlandais dont l'attachement pour leurs prêtres est vraiment admirable, et qui venaient en pleurant faire leurs adieux à leur pasteur. On aurait dit une nombreuse famille qui va perdre un père chéri. Mardi matin, M. Phelan célébra à 6 heures la messe dans la cathédrale, d'où il devait partir immédiatement par la voiture publique pour se rendre à Lachine et de là à son nouveau poste. Quoiqu'il plût beaucoup, cependant un bon nombre d'Irlandais, hommes et femmes, s'étaient rendus à la cathédrale pour entendre la messe de ce monsieur et aussitôt après, la sacristie s'emplit d'une multitude de ces braves catholiques qui voulaient voir encore une fois celui qu'ils allaient perdre, lui demander sa bénédiction.

diction et lui baiser la main. C'était un spectacle touchant de voir ce bon prêtre environné d'une multitude à genoux et sanglotant de douleur. Il leur adressa quelques mots, les bénit, puis s'arracha à leurs empressemens. Plusieurs femmes cependant se placèrent à la porte de l'évêché pour le voir partir, demeurant à la pluie pour se procurer la consolation de lui adresser un dernier mot. On eût dit St. Paul se séparant de ses chers Crétois : *magnus autem fletus factus est omnium : et procumbentes super collum ejus, osculabantur eum.*

Nous ne pensons pas qu'aucun prêtre ait excité plus de regrets en se séparant de ses chères ouailles. L'avant-veille de son départ, M. Phelan reçut au Séminaire de la part d'une députation des Irlandais de cette ville, composée de personnes les plus respectables, une adresse d'adieu que nous nous faisons un plaisir de publier.

### A MESSIRE P. PHELAN.

CHER ET VÉNÉRABLE MONSIEUR,

Ce n'est que de ce matin que nous apprenons que vous êtes sur le point de vous éloigner de nous, avec qui vous avez eu, depuis seize ans, les relations les plus attentives et les plus affectionnées ; et bien que le peu de temps qui nous reste entre le moment où nous avons été informés de la perte que nous allons faire et celui de votre départ proposé ne nous permette pas de vous exprimer d'une manière convenable les vifs sentimens d'admiration, de respect et de vénération dont nous sommes animés pour vous, nous ne pouvons vous laisser partir aussi secrètement et aussi silencieusement du milieu de nous, que votre modestie et votre humilité vous l'avait fait désirer.

Nous ne prétendons pas, cher et vénéré Monsieur, acquitter pleinement par l'expression des sentimens de regret et d'affliction que nous éprouvons et dont nous sommes presque accablés, l'immense tribut de gratitude que nous vous devons ; nous sentons et avouons que les services que vous nous avez rendus sont au-dessus de toute compensation terrestre et de toute reconnaissance humaine ; dans les supplications que nous adresserons journellement au trône de grâce, nous prions notre Père qui est aux cieux de vous récompenser des services multipliés que nous avons reçus de vous ; et comme la récompense que vous méritez ne se trouve que dans les trésors inépuisables de la grâce divine, nous le conjurerons humblement et en même temps avec ferveur de ne pas laisser sans récompense votre zèle incessant, votre charité sans bornes, et les soins paternels et affectionnés que vous nous avez pour ainsi dire prodigués, non seulement dans nos besoins spirituels, mais encore dans les temporels.

Il serait aussi inutile qu'impossible d'énumérer les heureux et précieux résultats et avantages de votre mission et de vos travaux apostoliques dans cette ville et dans cette province. Dans la profondeur de notre présente affliction, il est consolant de savoir que le mérite de ces travaux a été continuellement et hautement proclamé, que la connaissance en est parvenue au-delà des limites du Canada, et qu'elle vous précèdera et vous fera bénir lorsque vous serez séparé de nous, et sur le théâtre plus élevé où vous aurez à remplir des devoirs plus étendus.

Il y a seize ans, vous trouvâtes en nous un peuple divisé, maintenant vous nous laissez un peuple uni : mal famés alors par notre prodigalité et par la passion dégradante de l'ivrognerie, nous nous distinguons maintenant par nos habitudes industrieuses et par cette abstinence volontaire et consciencieuse qui élève et annoblit l'homme dans l'ordre social et moral.

Nos besoins autrefois multipliés et très-souvent urgents, ont fait place à une indépendance réelle qui, en plusieurs cas, peut s'appeler richesse et opulence. Tandis que d'un côté, vos efforts toujours croissans ont teudu à diminuer le nombre et à réprimer le désordre des tavernes mal tenues, qui sont pour la jeunesse une école d'immoralité et de crime, vous n'avez pas manqué, de l'autre, d'encourager et de favoriser l'augmentation du nombre des établissemens d'éducation, où la génération croissante ira puiser des paroles de morale et des connaissances qui l'élèveront et en feront des citoyens utiles et des hommes honorables.

Vous avez été pour nous un ami dans nos adversités, un consolateur dans nos calamités, un conseiller dans nos nécessités, et en tout temps un père tendre et indulgent, et vous pouvez nous dire avec vérité comme St. Paul aux Corinthiens : *Quis infirmatur et ego non infirmor ? Quis scandalisatur et ego non uror.* Qui est celui d'entre vous qui a souffert, et dont je n'ai pas partagé les souffrances ? Qui d'entre vous a été scandalisé sans que je l'aie vivement senti ?

En contemplant le succès de vos labours évangéliques pour notre régénération morale et notre avancement spirituel, nous n'avons pu manquer d'observer, et nous ne pouvons nous empêcher de déclarer combien sont justement applicables à votre présente position, en quittant votre charge, ces paroles mises par St. Jean dans la bouche du Sauveur lui-même. "Tandis que j'étais avec eux, je les ai gardés en votre nom : ceux que vous m'avez donnés, je les ai gardés, et aucun d'eux n'a été perdu, parce que les paroles que vous m'avez données, je les leur ai données aussi, et ils les ont reçues, et ils ont cru que c'est vous qui m'avez envoyé."

Pro-nus en conséquence de votre mérite dans les rangs élevés de cette Eglise sainte et apostolique, dont vous êtes depuis longtems comme un pilier placé

pour son utilité et pour son ornement, et transporté sur une scène plus étendue, pour l'exercice de votre zèle, de votre bienveillance et de votre habileté éminente, peut-être devrions-nous nous réjouir de ce que nous ne pouvons encore envisager que comme une grande et affligeante calamité personnelle ; mais le coup est tombé sur nous trop soudainement, et nous en ressentons trop fortement l'effet, pour que nous puissions montrer le désintéressément et la magnanimité, que comporterait en ce moment une joie sans mélange.

En quelque lieu que vous vous transportiez, nous adresserons au Très-Haut nos ferventes prières pour votre bien-être temporel et votre félicité éternelle ; et nous conserverons toujours avec affection et reconnaissance le souvenir de votre piété, de votre ferveur et de votre mérite.

Avec des cœurs remplis de gratitude, d'estime, de vénération et d'angoisse.

Chéri et vénéré Monsieur,  
Nous vous disons bien à regret, ADIEU.

Suivent les signatures.

FRANCE.

—Mgr. l'archevêque de Cambrai voulant rendre au siège antique sur lequel il est placé le lustre que réclament les prérogatives de la dignité métropolitaine heureusement rétablie, et pourvoir en même temps à l'exercice de toutes les juridictions que le titre archiépiscopal lui impose, a rétabli, par ordonnance de 23 juin : 1<sup>o</sup>. un double tribunal d'officialité métropolitaine et diocésaine : 2<sup>o</sup>. dans le chapitre de sa métropole, les principales dignités et les offices que le désastre des tems avait fait supprimer. Les dignités d'archidiaque, conférées aux Vicaires-généraux, sont rétablies au nombre de trois, sous les titres d'archidiacres de Cambrai, de Lille et de Valenciennes. Le titre d'archiprêtre est conservé au chanoine qui exerce les fonctions de curé à l'égard des fidèles de la paroisse annexée à la métropole. Les offices sont ceux de grand-pénitencier, de grand chantre, d'écolâtre, de théologal, de grand-ministre, et de grand-maitre des cérémonies.

Une autre ordonnance, du 5 septembre, a pour objet l'organisation administrative du diocèse par archidiaconés, grands-décanats, et décanats ordinaires. Les archidiaconés comprennent : 1<sup>o</sup>. celui de Cambrai, les arrondissemens de Cambrai et de Douai ; 2<sup>o</sup>. celui de Lille, les arrondissemens de Lille, Hazebrouck et Dunkerque ; 3<sup>o</sup>. celui de Valenciennes, les arrondissemens de Valenciennes et d'Avènes. Les neuf grands-décanats, actuellement existans, sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou justices de paix.

Une troisième ordonnance, du 5 septembre, comme la précédente, a pour objet l'habit ecclésiastique et l'ordre des préséances pour les divers membres du clergé métropolitain.

Une quatrième, de la même date, et qui comprend 38 articles, règle différens points de discipline concernant la conduite personnelle des ecclésiastiques, ainsi que l'administration spirituelle et temporelle des paroisses. Le prélat a cru devoir la publier, en attendant que les circonstances lui permettent de coordonner dans un ensemble plus complet les divers points de discipline actuellement en vigueur dans le diocèse, avec d'autres mesures qu'il pourra paraître utile d'y joindre.

La science est nécessaire au prêtre, comme la vertu. Mgr. l'archevêque, voulant donner une direction plus précise aux études et des moyens uniformes de mutuelle édification à tous les ecclésiastiques employés dans le saint ministère, a établi, par une cinquième ordonnance, en date du 5 septembre, des conférences ecclésiastiques dans le diocèse de Cambrai, à l'instar de ce qui se pratique avec tant de fruit dans la plupart des autres diocèses de France. Elles remplaceront les examens qui se faisaient, au mois de septembre de chaque année, pour les curés et vicaires, et qui n'auront lieu à l'avenir que pour des cas particuliers et personnels. Le prélat a, en même temps, proposé les matières des conférences pour l'année 1843.

Enfin, une sixième ordonnance, datée encore du 5 septembre, a pour objet d'améliorer et d'assurer la position des ecclésiastiques que leur grand âge ou leurs infirmités mettent dans l'impossibilité de remplir toutes leurs fonctions, ou même de les conserver. Une caisse diocésaine de secours, en faveur de ces prêtres âgés et infirmes, est fondée sous le nom d'*Œuvre de Saint Charles*. Elle sera remplie au moyen de souscriptions volontaires et annuelles, servies par les membres du clergé diocésain, et Mgr. l'archevêque a voulu souscrire le premier pour une somme de 300 fr.

—La majorité de la commission du grand conseil, qui avait été chargée de présenter un plan sur la réorganisation des hautes études, a proposé le rétablissement des jésuites, mais en se concertant d'avance avec le révérend père de la Société de Jésus sur les conditions d'après lesquelles l'enseignement serait dirigé. En conséquence, la commission a proposé de renvoyer de nouveau l'affaire au conseil exécutif qui devra, d'accord avec le conseil de l'instruction publique, s'entendre avec la Société de Jésus sur les conditions d'après lesquelles l'enseignement serait dirigé. Il sera fait ultérieurement un rapport au grand conseil. Le grand conseil a modifié la proposition dans les termes suivans :

"Le grand conseil et le conseil de l'instruction publique sont invités à prendre les renseignemens sur la société de Jésus et sur les conditions sous lesquelles la société se chargerait de l'enseignement en tout ou en partie."

Ainsi le résultat de l'affaire est plus problématique que les amis des jésuites ne l'auraient désiré. On présume qu'ils ont eu peur d'une manifesta-

tation de l'opinion publique, et se sont ménagés ainsi une retraite honorable. L'examen de la proposition ayant été renvoyé au conseil exécutif, qui s'est prononcé formellement contre les jésuites, et non à une commission, ce fait peut être considéré comme d'un heureux présage.

#### ANGLETERRE.

—Le jour de la fête de l'Assomption, une nouvelle église catholique a été ouverte à Hommersmith et une grande messe y a été célébrée.

—Mgr. Walsh a confirmé, dans la chapelle d'Alton-Towers (château de lord Shrewsbury), environ 80 personnes, parmi lesquelles plusieurs convertis.

—Un fait très-curieux et bien consolant vient de se passer à Skipton. Le docteur Boyle y faisait, depuis trois mois, des conférences religieuses à un auditoire où les protestants étaient six fois plus nombreux que les catholiques. Le nombre toujours croissant de ses auditeurs l'ayant obligé de suspendre ses conférences jusqu'à ce qu'il pût disposer d'une salle plus spacieuse, dont la construction touchait à son terme, il vit, à son étonnement, la partie protestante de ses auditeurs, impatients de l'entendre, faire mettre à sa disposition un grand amphithéâtre appartenant aux protestants. Le docteur Boyle accepta avec empressement cette offre libérale, et il continue, depuis, ses conférences dans ce local.

—Mgr. l'archevêque de Tuam a posé la première pierre d'une nouvelle église catholique qu'on va ériger à Dunmore, comté de Galway.

**COSTUME CLÉRICAL.**—Le *London church intelligencer* insiste avec ardeur sur la reprise de la soutane, comme étant le costume convenable et canonique du clergé et il a fixé un jour pour la cérémonie. "Que cinquante de nos frères nous envoient leurs noms, s'obligeant à adopter la soutane le jour de la St. Michel, en septembre prochain, et l'affaire est finie; car un grand nombre suivront aussitôt cet exemple et bientôt les évêques pourront en ordonner l'adoption uniforme. Il n'est pas nécessaire de publier les noms avant que le nombre soit complet et que le tems soit proche. La soutane peut être faite de soie, ou de drap ou de toute autre étoffe convenable selon le goût de celui qui doit la porter. Les soutines peuvent être de la longueur d'une soutanelle ordinaire, ouverte par derrière, comme étant plus convenable pour aller à cheval, et comme costume du matin. Une soutane plus longue et sans ouverture par derrière compléterait le costume de l'après-dîner. Dans tous les cas, la ceinture devrait être de soie, longue d'environ deux verges, attachée au côté gauche par un simple nœud et pendant des deux extrémités. Ce serait un costume tout-à-fait convenable et moins cher que le costume actuel.

C'est là commencer par le dehors. Le point important est de décider qui a droit d'endosser cet uniforme. Il y a quelque chose qui tient du mystère dans la répugnance instinctive des visiteurs à prendre les emblèmes de l'office clérical.

#### IRLANDE

—La supérieure du couvent des Ursulines d'Ennis est arrivée de Rome à Lifford; avec l'approbation du Pape pour établir dans cette ville un couvent de la Merci.

—Le R. P. Aubert, membre de la congrégation des Oblats, des Immaculée Conception de Marie, est arrivé à Dublin, venant de France. Ce religieux est député par le vénérable supérieur et fondateur de ce noble institut, Mgr. Mazenod, évêque de Marseille. Il se rend en Irlande pour les intérêts de la religion.

—Une des plus touchantes et des plus édifiantes cérémonies dont on ait été témoin depuis quelque temps en Irlande, a eu lieu à Dublin le 28 août. Il s'agit de la prise d'habit et de l'admission au noviciat, dans le couvent des *Sœurs de la Miséricorde*, de sept jeunes anglaises (les deux demoiselles Hearne, les demoiselles Denny, Henesey, Phillips, MacDonnal et Boyton). Elles resteront dans le couvent tout le temps que doit durer leur noviciat, et aussitôt qu'elles auront fait profession et émis leurs vœux de religion, elles retourneront en Angleterre, leur pays natal, pour y fonder une maison de l'Ordre de la Miséricorde. Mgr. l'archevêque de Dublin a présidé à la cérémonie de la prise d'habit.

#### AUTRICHE.

—On a parlé dernièrement de différends qui se seraient élevés entre le Saint-Siège et la cour de Vienne. Voici à ce sujet quelques détails que nous tenons d'une source sûre :

Le gouvernement autrichien compte parmi ses sujets, en Gallicie principalement, des populations qui, de temps immémorial, suivent le rit grec-uni. Une sorte de propagande s'est établie pour attirer les populations du rit grec au latin, et cette propagande étant favorable à ses vues, le gouvernement autrichien, non-seulement la tolérait, mais l'encourageait par tous les moyens. Ces faits étant parvenus à sa connaissance, le Souverain-Pontife s'en est plaint très-fortement au cabinet de Vienne, que ces remontrances ont d'abord contrarié, mais qui se rendra, nous l'espérons, aux vœux du Saint-Siège.

Il n'est pas juste de troubler, dans la jouissance d'un droit ancien et consacré par la mémoire des ancêtres, par les mœurs et les coutumes traditionnelles, des populations qui exercent ce droit paisiblement, et sous ce rapport, le Saint-Siège qui veille avec une égale sollicitude sur tous ses enfans, a rempli un devoir en prenant la défense des Grecs-unis de la Gallicie contre la politique de leur gouvernement.

L'intérêt de la religion commandait d'ailleurs cette intervention tout autant que l'intérêt de la justice. Faire passer quelques fidèles du rit grec au rit latin, c'est rendre à la religion un médiocre service. Mais que ce service est chèrement payé, si de tels changemens jettent l'alarme parmi des

populations entières : si ces populations peu éclairées et trompées par les agens russes, qui exploitent leurs craintes, en viennent à se persuader que l'Eglise veut les faire renoncer, bon gré mal gré, au rit que suivent leurs pères, et si on les expose ainsi à un péril prochain de se laisser séduire, et de tomber dans le schisme.

Du reste, sous le rapport politique, la conduite de l'Autriche, dans ces circonstances, avait pour le moins autant d'inconvéniens que d'avantage; car, si d'une part, elle se rattache plus sûrement, et sépare plus profondément de la Russie, les populations qui, cédant à l'influence gouvernementale passent du rit grec au rit latin; d'autre part, s'aliène à jamais, et jette dans les bras de la Russie les populations qui résistent à cette influence et qui malgré tous ses efforts restent fidèles au rit grec.

#### ORIENT

—On lit dans un journal anglais :

"L'évêque de Jérusalem, le docteur Alexandre, est convalescent, après avoir payé son tribut aux fièvres locales. D'après l'avis de son médecin il est allé passer avec sa famille quelque temps dans le couvent grec de la Croix, à une demi-heure de la Ville-Sainte."

#### MAINE-ET-LOIRE.

—Le couvent des dames du Bon-Pasteur, établi depuis deux ans dans un faubourg de Munich, vient de célébrer l'anniversaire de la fondation de l'ordre, faite à Angers, où se trouve encore la maison principale. A cette occasion, deux novices ont pris l'habit; une d'elles est française, de Mirecourt, diocèse de Saint-Dié. Les postulantes affluent; mais le nombre en reste restreint jusqu'à l'occupation des nouveaux bâtimens destinés à cet ordre.

#### ETATS-UNIS.

—Que ferons-nous? Nous apprenons par le paragraphe suivant que nous avons tiré du *Sen* de New-York qu'un conclave siégeant à Norwick, sur les affaires de la société des missions étrangères a délibéré sur l'a-propos ou plutôt la nécessité du célibat parmi les gentils bergers de leurs troupeaux. Il paraît qu'il n'y eut pas de doute sur la convenance ou l'avantage réel pour les convertis, chez lesquels on enverrait de tels célibataires; néanmoins, le motif de contentement personnel paraît avoir un grand poids dans la balance, c'est pourquoi la question, comme nous l'allons voir, est restée *sub lite*.

"Les missionnaires se marieront-ils? Parmi les sujets soumis à la considération du comité des missions étrangères à Norwick, la semaine dernière: il se trouve une résolution hostile au mariage des missionnaires. On insista à dire qu'il diminuait l'utilité et gênait les fonctions de ces messieurs, en même tems qu'il augmentait considérablement les dépenses de la société. Alors il fut dit, comme ci-devant, que les missionnaires n'étaient point des moines et qu'il était impossible d'envoyer en pays étrangers des hommes privés arbitrairement de consolation et d'appuis si nécessaires dans les tems d'épreuves et de découragement. C'est notre opinion qu'à cet égard, les corps ecclésiastiques portent trop loin, la présomption. Ainsi le comité, dans sa haute sagesse, décida que ce sujet devait être abandonné."

#### NOUVELLES POLITIQUES.

**LES "EXILÉS POLITIQUES."**—Les journaux de Montréal discutent la question de savoir si notre législature ne devrait pas procurer aux malheureux condamnés politiques *déportés*, ou comme ils le disent, *exilés en Australie*, le moyen de redevenir dans leur pays et de rejoindre leurs familles désolées, après une longue et cruelle séparation, dans le cas où ils seraient *amnistiés* par Sa Majesté, comme cette législature l'a demandé d'une voix unanime. Il nous a toujours semblé que cela était compris dans le mot même d'*amnistie*, appliqué à des personnes *déportées* en un lieu déterminé, surtout aux antipodes: autrement ce ne serait pas une *amnistie*, mais une simple *commutation de peine*, qu'on leur accorderait, en convertissant la *déportation en exil* ou *bannissement perpétuel*. On ne peut réparer la déportation qu'en remettant le déporté au lieu d'où il a été enlevé de force, alors surtout que cet enlèvement a été accompagné de la *confiscation des biens*, qui prive le déporté de tout moyen de retour et de subsistance dans son pays. La restitution des biens confisqués est aussi nécessaire pour que l'amnistie soit complète et telle que nous l'avons toujours entendue. Nous rappellerons encore à ce sujet les dispositions du décret d'amnistie rendu par S. M. le roi de Sardaigne à l'occasion du mariage de son fils le duc de Savoie, et qu'on trouvera dans la *Gazette de Québec* du 12 mai dernier. On y lit ces mots :

"Ordonnons, en outre, que leurs biens confisqués leur soient rendus, avec les arrérages qui sont entre les mains des économes et administrateurs, lesquels seront tenus de rendre compte de leur administration à notre chambre des comptes, le tout sans préjudice des droits acquis par des tiers."

Il est bien entendu que nous parlons ici des habitants du Canada, et non des étrangers qui se sont compromis en se mêlant de nos affaires.

#### Gazette de Québec.

**LA MARINE ET L'ARMÉE.**—La frégate la *Pique*, dont on avait annoncé prématurément l'entrée en rivière, est arrivée sur notre rade hier avant midi. On sait que ce bâtiment faisait partie de l'escadrille qui accompagna Sa Majesté dans son voyage en Ecosse. Il vient chercher ce qui reste encore ici des deux régimens de la garde.

Trois bâtimens de transport, les numéros 22, 23, et 24, ont paru dans le port depuis hier au soir, et deux autres sont attendus. Ils doivent ramener en Angleterre le 67e. infanterie et les deux régimens de cavalerie qui se trouvent dans cette province.

Une flotte de vingt-cinq bâtiments de commerce est aussi entrée dans le port depuis hier au soir.

Gaz. de Québec.

#### ANGLETERRE.

—Les nouvelles du Lancashire ne sont pas encore favorables à la reprise des affaires; l'amélioration ne va pas aussi vite qu'on le désirait. Les différends entre les maîtres et les ouvriers sont loin d'être arrangés à l'amiable. La plupart des ouvriers qui ont repris du travail ont déclaré à leurs maîtres qu'ils leur donneraient un délai de quatorze jours, à l'expiration duquel ils déserteraient les ateliers s'ils ne leur donnaient pas les salaires de 1840. Les fabricains déclarent de leur côté, qu'ils ne peuvent pas souscrire à de pareilles conditions sans se ruiner.

—Le *Times* parlant des traités conclus entre le gouvernement des États-Unis et celui de la Grande-Bretagne, prétend que l'affaire de la Créole et celle de la Caroline ne sont pas comprises dans les traités, ainsi qu'on aurait pu le croire d'après les journaux de New-York reçus en dernier lieu. L'un des deux traités impose à chacun des deux gouvernements l'obligation de supprimer la traite des noirs, à cet effet chaque puissance entretiendra sur la côte d'Afrique un nombre égal de vaisseaux ayant le même nombre de canons, ainsi le droit de visite ne pourra plus causer aucun préjudice quand il faudra l'exercer et il pourra être exercé réciproquement. On dit que le gouvernement britannique n'insistera pas sur la presse des matelots à bord des navires américains. L'extradition ne pourra être demandée que pour quatre crimes, savoir: le meurtre, le faux, la banqueroute frauduleuse et un autre crime que nous ne connaissons pas. Le second traité n'a rapport qu'à la question des frontières.

#### ESPAGNE.

—On écrit de Madrid, le 30 août, au *Mémorial bordelais*:

«L'arrivée dans notre capitale du secrétaire de l'ambassade anglaise à Lisbonne, ainsi que la présence d'un archiduc d'Autriche en Portugal, produisent une grande sensation dans le monde diplomatique.

«On dit que la France voudrait qu'un congrès européen s'occupât de suite de régler les affaires politiques de la Péninsule, afin d'éloigner de son voisinage tout germe de révolution ou d'anarchie; mais l'Angleterre ne voudrait pas que la politique espagnole fût traitée en dehors des puissances qui ont fait partie de la quadruple alliance; en sorte que, selon lord Aberdeen, ce ne serait que les quatre nations constitutionnelles qui devraient conférer ensemble pour arriver à une consolidation définitive de la situation politique de la Péninsule.

«L'Angleterre se préoccupe fort de la question financière de l'Espagne et du Portugal, par rapport à la diète; la France s'inquiète de son côté au sujet du mariage de la jeune reine et de sa majorité.

«La vieille Europe ne veut adhérer à aucune pensée sur l'Espagne, dit-on, que don Carlos et sa famille ne soient en pleine liberté.

«La France négocie toujours pour renouer nos relations spirituelles avec le Saint-Siège, mais les prétentions réciproques ne se rapprochent point encore.

La France paraît impatiente de savoir comment la session prochaine des cortès se passera, surtout si la dissolution du parlement est prononcée.

On croit que l'âge de la majorité de la reine sera porté à dix-huit ans au lieu de quatorze, conformément à la loi de régence dernièrement adoptée à Paris.

Cet état de chose et cette situation politique, pour ainsi dire passagère, excite la curiosité de la diplomatie et devient nécessairement le sujet d'importants commentaires et de graves prévisions.

#### ALLEMAGNE.

—Les incendies continuent toujours à ravager l'Allemagne, il n'est presque pas de jour que les journaux de cette partie de l'Europe n'annoncent la destruction de quelque ville, village ou bourgade: aujourd'hui encore la *Gazette de Leipzig* nous apprend que la ville d'Oschatz a été atteinte par ce fléau. Le tiers des maisons et plusieurs édifices parmi lesquels l'hôtel-de-ville et une église ont été la proie des flammes.

#### PARLEMENT PROVINCIAL.

Voici la liste des bills que Son Excellence le gouverneur-général a sanctionnés au nom de S. M. la reine avant de clore la session:

1. Acte pour assurer la liberté des élections.
2. Acte pour rendre uniforme dans toute la province la loi concernant la vacance des sièges des membres de l'assemblée législative par acception d'emplois rétribués.
3. Acte pour la qualification des juges de paix.
4. Acte pour amender l'acte relatif à la désertion des matelots.
5. Acte pour mieux proportionner les peines aux délits dans certains cas.
6. Acte pour régler l'inspection de la potasse et de perlasse.
7. Acte pour régler l'inspection et le mesurage des bois destinés à l'exportation.
8. Acte pour autoriser l'emprunt, en Angleterre, de la somme de 1,500,000 livres sterling, pour la confection et l'achèvement de certains travaux publics.
9. Acte accordant à Sa Majesté une certaine somme (£500) pour récompenser le docteur Thomas Rolph de ses services passés comme agent pour l'émigration.
10. Acte continuant, pour un temps limité, l'ordonnance pour faciliter

l'expédition des affaires pendantes à la cour du Banc du Roi dans le district de Montréal.

11. Acte continuant, pendant un temps limité, certains actes et ordonnances y mentionnés.

12. Acte amendant les ordonnances relatives aux chemins d'hiver dans le Bas-Canada.

13. Acte rappelant certaines ordonnances du gouverneur et du ci-devant conseil spécial du Bas-Canada relatives à l'administration de la justice.

14. Acte rappelant certaines ordonnances relatives à l'établissement d'un système de police dans le Bas-Canada.

15. Acte qui prolonge le temps accordé par l'ordonnance pour l'enregistrement de certains hypothèques et autres charges sur les immeubles dans le Bas-Canada, et qui rappelle certaines parties de la dite ordonnance.

16. Acte qui rétablit, quant aux élections des représentants à l'assemblée législative, les anciennes limites des cités de Québec et de Montréal.

17. Acte pour mieux prévenir l'obstruction des rivières et ruisseaux dans le Bas-Canada.

18. Actes amendant certains actes relatifs à l'établissement de la compagnie d'assurance mutuelle dans le Bas-Canada.

19. Acte confirmant les règles de procédure établies par les juges de la cour du Banc de la Reine dans le Haut-Canada.

20. Acte qui prolonge le temps accordé pour le remboursement du prêt fait à la compagnie du havre de Cobourg.

21. Acte qui change de place le bureau d'enregistrement du comté de Middlesex.

22. Acte qui accorde des pouvoirs ultérieurs à la compagnie d'assurance de Montréal contre l'incendie et l'autorise à changer de nom.

23. Acte incorporant une compagnie pour éclairer au gaz et fournir d'eau la ville de Québec.

24. Acte incorporant la Société charitable des Dames catholiques de Québec.

25. Acte qui autorise la compagnie d'assurance contre l'incendie et sur la vie, de l'Amérique britannique, à effectuer des assurances maritimes.

26. Acte pour étendre la chartre et augmenter le fonds social de la Banque Commerciale du district de Midland.

27. Acte pour étendre la chartre et augmenter le fonds social de la Banque du Haut-Canada.

28. Acte concernant la succession de feu Thomas Clarke.

29. Acte qui autorise la cour de chancellerie du Haut-Canada à admettre William Vynne Bacon à y pratiquer comme procureur et solliciteur.

30. Acte accordant certaines sommes à Sa Majesté pour subvenir à certaines dépenses indispensables du gouvernement civil durant les périodes y mentionnées.

Les deux bills suivants ont été réservés jusqu'à signification ultérieure du plaisir de Sa Majesté:

1. Acte imposant un droit sur les blés étrangers importés dans cette province.

2. Acte qui pourvoit à l'administration du temporel de l'Eglise unie d'Angleterre et d'Irlande dans le diocèse de Québec, en cette province, et à d'autres objets y mentionnés.

#### VOYAGE AU CIEL.

Il y avait, en 1803, dans la ville d'Altona, capitale de Holstein, un savant que l'on nommait Ludwig Klopstock. Quand je dis savant, je n'exprime point l'opinion générale de ses concitoyens à son égard, car ils prétendaient généralement que le pauvre homme ne possédait d'autre mérite et d'autre savoir que de porter le grand nom de Klopstock.

Un jour, tandis que l'aéronaute Bitorff, au milieu d'un concours immense de spectateurs, s'appretait à partir de Hambourg en ballon, et à faire un voyage aérien, il vit arriver près de lui un petit homme pauvrement vêtu d'un grand habit noir râpé. Cet homme, sans préambule, lui proposa de l'accompagner dans l'excursion qu'il allait faire en ballon. Bitorff crut d'abord avoir affaire à un fou, mais comme l'inconnu insistait et qu'il offrit même plusieurs poignées d'or à l'aéronaute pour obtenir de lui ce qu'il désirait, celui-ci finit par consentir.

La première sensation de Ludwig, quand il se sentit emporter par la frêle machine, fut la terreur. L'abîme immense, béant sous ses pieds, serrait le front du savant et l'entourait de vertiges et de tourbillons. A cette commotion succéda une sorte de fascination perfide. Il se pencha vers la terre, attiré par une force mystérieuse, et il allait s'élançant quand son compagnon lui saisit le bras et le retint. Une fois arraché à ce péril, Ludwig revint tout-à-fait à lui, s'arma de résolution et se mit à regarder au-dessous de lui avec un sang-froid et une liberté d'esprit dont ne pouvait s'étonner assez l'aéronaute.

Au dessus de sa tête s'étendait l'immensité de l'azur du ciel. Sous ses pieds s'éloignait la terre et l'horizon qui se développait lentement et de plus en plus. Les rivières présentaient à la fois leurs sinuosités; les habitations et les villes semblaient sortir du sein de la terre; la mer s'étendait au loin comme une vaste draperie de soie, agitée par les vents; les champs montraient leurs écussons d'or, écartelés de verdure et de pourpre; les forêts de leurs manteaux sombres couvraient de vastes étendues; les hommes n'étaient plus que des petits points qui se mouvaient çà et là, vaine et imperceptible poussière! Et puis aucun bruit, aucun mouvement autour des voyageurs aériens!

Pendant que Ludwig se recueillait dans ces impressions nouvelles et sublimes, Bitorff, familiarisé avec elles, dirigeait l'aérostat et se livrait à diverses expériences dont il avait réglé le programme avec son compagnon, avant de quitter la terre. Quand ses calculs lui eurent appris qu'ils se trouvaient à six cents mètres, il le dit à Ludwig : celui-ci tressaillit, car la voix de l'aéronaute éclatait avec une puissance surnaturelle et n'avait plus rien d'humain. Cependant l'atmosphère commençait à se refroidir. Au bien-être ineffable qu'éprouvait Klopstock succéda peu à peu le malaise et les étreintes que l'on éprouve par un temps de vive gelée. La voix de Bitorff perdit sa vibration merveilleuse ; des bourdonnements commencèrent à assourdir leurs oreilles : ils étaient à douze cents mètres.

Dix minutes après Ludwig eut distingué un murmure presque inintelligible. Il voulut demander à Bitorff si ce dernier ne venait point de lui adresser la parole. A sa grande surprise, il n'entendit point sa propre voix, et il lui fallut de grands efforts qui faiguaient sa poitrine et son gosier pour proférer sa question.

— Nous sommes à deux mille mètres au dessus de la terre, parvint enfin à faire comprendre Bitorff. La dilatation du gaz hydrogène contenu dans le ballon, et qui s'est développé à mesure que nous quittons le sol, à pris maintenant une telle expansion, que je suis obligé d'ouvrir la soupape. Sans cela l'enveloppe de notre véhicule éclaterait brisée par ces efforts.

Cependant, un voile épais, semblable à un des brouillards lourds qui, parfois au temps de dégel, obscurcissent de leur suaire infect toute une ville, se répandant sur la terre finit par la dérober tout-à-fait aux yeux des voyageurs. Bientôt de sourds rugissemens grondèrent au loin sous le ballon. Il éclata des bruits terribles. De larges éclairs jetèrent leurs ailes de feu à travers ce chaos. Les serpens flamboyans de la foudre s'élançèrent de toutes parts. C'était quelque chose d'effroyable que cette révolution des élémens, vue et entendue par deux hommes que seul soutenait dans l'espace un frêle morceau de taffetas gonflé par un peu d'hydrogène. Bitorff sentit la crainte gagner son cœur, Ludwig éprouvait une sorte de joie sauvage. Il riait d'un rire étrange ; il battait des mains ; il s'agitait. On eût dit l'esprit des tempêtes au milieu de ses triomphes maudits !

Le ballon montait toujours, toujours par un mouvement régulier et complètement imperceptible pour ceux qu'il enlevait. L'orage finit par ne plus être qu'un point noir et muet sous leurs pieds. Ce point peu à peu se dissipa et disparut ; la terre se remontra, mais confuse. On distinguait encore, avec une grande attention, les routes semblables à des fils noirâtres et les rivières comme des cheveux d'argent et d'or. Au dessus des aéronautes, le ciel resplendissait d'une sérénité dont on ne peut avoir d'idée, même sur les plus hautes montagnes. Son azur prit une teinte sombre foncée, et qui se dégradait ensuite vers les parties inférieures, en teintes verdâtres.

— Quatre mille mètres ! cria à son compagnon transi par un froid violent, Bitorff dont la voix commençait à reprendre de la force.

Cette voix éclatait en vibrations assourdissantes, lorsqu'un quart-d'heure après il annonça :

— Six mille mètres !

On ne voyait plus sur la terre que de grandes masses. Bitorff jeta dans l'espace deux oiseaux qu'il avait emportés dans son ballon. Les pauvres bêtes étendirent les ailes pour prendre leur volée, mais ils tombèrent comme une lourde masse de plomb : l'air trop raréfié ne pouvait pas leur donner d'appui. La respiration de Ludwig devenait plus difficile ; sa poitrine s'oppressait, le froid le glaçait ; et cependant il se sentait excité par une agitation fébrile. Son cœur battait vite, sa respiration se hâtait. Les oiseaux et un lapin qui restaient encore dans la nacelle furent pris du râle et ne tardèrent point à mourir faute d'air viable. — Huit mille mètres, dit Bitorff.

Sa voie était redevenue sourde, et, d'un geste, il montra à Ludwig qu'il ne restait plus rien sous leurs pieds. La terre et les nuages avaient disparu ; l'immensité de l'espace entourait de toutes parts le ballon. Quant au froid, il était intolérable. Leur respiration anhelante pouvait suffire à peine, à la conservation de la chaleur animale. Le sang jaillissait des yeux, des narines et des oreilles des deux audacieux ; leurs paroles ne s'entendaient plus. Le ballon, seul objet qui restait à leur vue, semblait prêt à s'écarter, tant le gaz hydrogène s'en échappait impetueusement. Au-dessous d'eux le bleu du ciel ; au-dessus, des ténèbres étranges et inconnues à travers lesquelles les astres jetaient une lueur dépouillée de scintillement et qui avait quelque chose de funèbre. Là, finissait la nature physique ! Là, se trouvaient des barrières imposées par Dieu à l'audace de l'homme.

Le gaz se condensa, et le ballon cessa de monter. — Maître, dit Bitorff à Klopstock, si nous ne voulons pas mourir, hâtons-nous de descendre vers la terre ! vous le voyez, la main divine a écrit en lettres terribles : — Tu n'iras point au delà... Mais que faites-vous ? perdez-vous la raison ? Eh ! quoi, vous jetez notre lest ? Vous quittez vos vêtements ?

— C'est que je veux aller au delà, s'écria Ludwig avec enthousiasme. Oui, je veux franchir ces barrières imposées à l'homme. Voyez ! le ballon débarrassé de tout monte encore ; brisons la nacelle, attachons-nous aux cordages du filet et gagnons le ciel !

Il commençait à mettre à exécution ce projet : Bitorff se précipita vers la soupape et l'ouvrit malgré les efforts et le désespoir de son compagnon. Le ballon descendit, l'air devint moins froid à mesure qu'arrivaient des atmosphères moins élevées. La terre reparut d'abord sous la forme d'une masse grisâtre et indistincte. Puis elle reprit peu à peu une forme précise. Ses

rivières et ses chemins se dessinèrent, les détails reparurent, les hommes et les animaux grandirent et le ballon toucha enfin le sol à deux lieues environ de Hambourg. Bitorff éclatait en transport de joie ; Ludwig Klopstock pleurait de rage et de désappointement. Nous aurions franchi les ténèbres de l'infini ! répétait-il à son compagnon. — Nous aurions péri ! répliquait ce dernier.

Ludwig, sans prêter la plus légère attention aux transports de la foule qui entourait les deux courageux voyageurs et leur prodiguait des applaudissemens, sans répondre aux membres de l'Académie de Hambourg, qui le suppliaient de rédiger un mémoire sur ce qu'il avait observé et éprouvé, sans même serrer la main à celui qui avait partagé ses périls, s'éloigna silencieux, remonta à cheval et regagna, sans s'arrêter, la ville d'Altona. Là, il fit de grands achats de toiles gommées, chargea ses caisses sur la croupe de son cheval, et s'enferma dans sa petite maison d'Oltenzen, dont il ne sortit point durant un mois entier.

Je n'ai pas besoin de vous dire que cette mystérieuse retraite donna lieu à bien d'étranges suppositions. Les uns voulaient que Ludwig eût perdu la raison dans son excursion aérienne ; les autres qu'il se livrât à une œuvre de magie. Cette dernière croyance n'était pas tout-à-fait invraisemblable, car on finit par apprendre que Klopstock construisait une machine de forme étrange qui ressemblait à un poisson, armé de grandes raies semblable à des nageoires, elles se mouvaient au moyen d'une combinaison de rouages à la fois simple et admirable. On en put juger lorsqu'un matin les habitans d'Oltenzen aperçurent dans les airs Ludwig sur ce gros poisson, et qui le manœuvrait plus aisément qu'un cavalier ne maîtrise un cheval docile. Malgré la violence des vents opposés, il le menait à droite, à gauche, devant, derrière, en haut, en bas. Il finit par redescendre dans sa cour, tellement étroite, cependant, que les deux bouts de la machine en touchaient les extrémités.

Le pasteur, homme instruit, dans son admiration et au risque d'être indiscret, alla frapper à la porte de Klopstock, et il supplia si vivement d'ouvrir, que le savant se laissa émuouvoir. Il introduisit le prêtre dans sa cour. Du premier coup-d'œil il était aisé de voir que Ludwig avait trouvé le secret de diriger les ballons.

— Mon ami, s'écria le ministre, votre nom est immortel ! L'univers entier va le répéter avec enthousiasme ! Quelle gloire sera la vôtre !

— La terre ! la gloire ! répéta Ludwig d'un air dédaigneux. Que m'importe ? C'est le ciel que je veux ! A huit mille mètres, nul n'a pu s'élever. J'irai à vingt mille ! J'irai à deux cent mille ! J'irai près des astres, moi ! J'irai dans les astres ! J'irai au delà ! J'étudierai la nature. L'immensité et l'inconnu m'appartiennent. J'ai trouvé le moyen de diriger mon aérostat. C'était là un problème facile à résoudre. Mais j'ai fait mieux. Le gaz hydrogène, que contient ma machine, maintenant se dilate ou se concentre à mon gré, sans déperdition. Ces outres contiennent les moyens de me procurer de l'air vital, même là où il devient impossible de respirer. Le froid lui-même, je l'ai vaincu. Il ne pourra rien sur moi.

Le pasteur resta anéanti devant tant de génie et de dévotion à la fois !

— Adieu, reprit Ludwig, voici mon testament. Si j'échoue dans mon entreprise, ou si je ne daigne plus revenir sur la terre, je vous lègue le soin de veiller sur cette pauvre femme. Adieu !

Sans écouter les remontrances du digne ecclésiastique, il monta dans son ballon et il allait s'enlever, quand tout à coup Ebba, qui le regardait faire d'un œil hagard, courut à lui, se cramponna à la machine, et s'écria :

— Pas te quitter ! pas te quitter !

— Tu as raison, dit le savant après un moment de réflexion. Viens ! tu partageras ma fortune et mon bonheur.

Il la prit ; il passa près de lui ; il salua le pasteur et s'envola dans les airs.

Le ministre le vit quelque temps manœuvrer avec aisance sa machine qui finit par s'élever rapidement, et qui n'apparut plus bientôt que comme un point noir qui se confondit avec l'azur du ciel.

Le digne ecclésiastique attendit avec une grande anxiété le retour de Ludwig Klopstock.

Ludwig Klopstock ne revint jamais !

S. HENRY BERTHOUD.

#### À VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONGRÈGE DE TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris à un scheling le cahier.

#### AVIS À MM. DU CLERGE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGE, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboures, Ostensoirs, Barettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PRÊTRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTRÉAL :  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.